



2EME BOYCOTT DU COMITE TECHNIQUE DU 8 JANVIER 2013

Monsieur le Président,

Pendant cinq années, les agents de la DGFIP ont fait les frais de la révision générale des politiques publiques. Appuyées sur la fusion DGI – DGCP, elle a sabordé le service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Avec l'ensemble des personnels, la CGT Finances Publiques a combattu ces politiques destructrices, et ne peut accepter, aujourd'hui, la « démarche stratégique », du nouveau directeur général qui porte des orientations identiques.

Pour tenter de faire accepter ses choix, il n'a rien trouvé de mieux que de demander aux agents de rechercher, une nouvelle fois, des simplifications dans les missions.

Argument officiel : alléger les tâches des services.

Argument réel : faire participer les agents à la poursuite des suppressions d'emplois.

En témoigne le projet de suppression d'emplois pour l'année 2013 qui a été soumis au comité technique de réseaux.

En effet, ce sont encore 2 023 suppressions de postes qui sont prévues, dont 1 957 pour la catégorie C s'ajoutant aux 25000 suppressions de ces dix dernières années.

L'administration prétend justifier ces suppressions d'emplois par des gains de productivités : par exemple télé déclarations IR, télé TVA, dématérialisation des paiements des produits locaux, correctifs en tous sens ...

Dans l'Yonne, ce sont encore 18 suppressions cette année (- 2 A, - 6 B et 1 création, et – 11 C).

Concernant les documents remis pour tenter de justifier les suppressions d'emplois dans notre département, ils sont inexistantes !!! Du jamais vu !!! La déclinaison nationale n'est même pas faite au niveau local. Vous nous présentez les services touchés comme un fait du prince, sans aucune explication. A quoi bon flécher les suppressions de postes au niveau national si au niveau local vous faites ce que vous voulez !!!

De tout le département, remonte la lassitude, la démotivation et le ras le bol des collègues. L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle de l'ensemble des agents et à l'implication ou ce qu'il en reste des cadres de proximités, malgré la campagne de dénigrement initiée à leur rencontre par la direction générale. Les personnels de la DDFIP attendent autre chose que des déclarations d'intention se brisant chaque fois sur des réalités budgétaires. Au delà des préoccupations affichées pour leurs conditions de travail, ils sont en attente de réalisation concrète et d'une juste reconnaissance des efforts consentis.

Exemplaires hier, aujourd'hui non prioritaires, les agents vous disent : ça commence à bien faire !!!

Les exemples de la dégradation des conditions de travail sont de plus en plus nombreux, ils ont une signification de plus en plus lourde.

- il y a le travail gratuit des collègues, écrété par Agora (337 heures sur un semestre pour l'Yonne) ;
- on voit maintenant apparaître des cas de collègues qui ne prennent plus de pose déjeuner ;
- il y a aussi tous ces collègues qui disent qu'ils ne maîtrisent plus leur travail. Ceux qui vont jusqu'à décrire une situation où, disent ils, c'est le système qui leur met la pression sans même que l'intervention des chefs soit nécessaire. Ceux de plus en plus nombreux qui vivent « le syndrome du serpent qui se mord la queue » : la mobilisation par l'accueil entraînant le non accomplissement de tâches de gestion et générant finalement encore plus d'accueil ;
- il y a ces symptômes dont souffre un nombre croissant d'agents : trouble du sommeil, amaigrissement, perte de l'intérêt du travail, demande de mutation pour « s'en sortir » ;
- et les actes d'auto-agressions en nombre croissants que ce soit au niveau national ou dans le département ;
- il y a la pression des indicateurs, l'individualisation des objectifs, les choix managériaux qui cassent les solidarités au travail et créés de plus en plus de solitude dans les services, y compris dans l'encadrement.

En conséquence, vous comprendrez Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords, nous ne souhaitons pas aborder dans le détail les points de l'ordre du jour. Pas plus d'ailleurs que nous ne souhaitons que vous ne nous les exposiez